

2EME BATAILLON DU 4EME REGIMENT DE MARCHE DU 1ER REGIMENT ETRANGER D'INFANTERIE

JOURNAL DE MARCHES ET DES OPERATIONS DU 7 NOVEMBRE 1914 AU 31 MARS 1915

Source : SHAT -

7 novembre 1914

Composition au jour du départ :

Etat-major du Bataillon
4 compagnies numérotées 5-6-7-8
1 section de mitrailleuses

Effectifs : 708 – Officiers : 14 ; hommes de troupe : 633 ; Chevaux et mulets : 61

Tableau nominatif des Officiers du Bataillon :

ETAT-MAJOR

Chef de Bataillon LONGO
Capitaine adjoint-major PONDICHY
Officier de détails : Lieutenant CADOT
Médecin major MARY

5ème COMPAGNIE

Capitaine CAPPABIANCA
Sous-lieutenant TARASCHI

6ème COMPAGNIE

Lieutenant Santé GARIBALDI
Sous-lieutenant ZAMBRINI

7^{ème} COMPAGNIE

Lieutenant SERGENT
Sous-lieutenant THOMAS
Lieutenant MARBINI

8^{ème} COMPAGNIE

Capitaine ANGELOZZI
Sous-lieutenant MURACCIOLE
Sous-lieutenant ZANGUETTA

SECTION DE MITRAILLEUSES

Sous-lieutenant CRISTINI

Décomposition de l'effectif :

Sous-officiers :	50
Caporaux et soldats :	583
Chevaux :	53
Mulets :	8

Le 2^{ème} Bataillon s'embarque en chemin de fer en gare de Montélimar à 17h destination du camp de Mailly.

8 novembre 1914

Vers 23h arrivée au camp de Mailly.

Du 9 novembre au 16 décembre inclus, séjour au camp de Mailly

17 décembre 1914

Le Régiment quitte le camp de Mailly par voie de terre. Etape de Mailly à Maisons-en-Champagne – 20 kilomètres environ.

18 décembre 1914

Etape de Maisons-en-Champagne à Vavrey-le-Petit – 15 kilomètres.

19 décembre 1914

Etape de Vavrey-le-Petit à Dommartin-sur-Yèvre. Le Bataillon s'installe en cantonnement d'alerte.

20 décembre 1914

Séjour à Dommartin-sur-Yèvre

21 décembre 1914

Etape de Dommartin à la Grange-aux-Bois où le Régiment cantonne en entier.

22 décembre 1914

Etape de la Grange-aux-Bois à Florent les huttes où le Bataillon est bivouqué.

23 décembre 1914

Bivouqué à Florent les huttes.

24 décembre 1914

Vers 3h soir le 2^{ème} Bataillon quitte le bivouac de Florent les huttes pour se rendre à la Pierre-Croisée. Il s'installe au bivouac au lieu-dit la Sapinière.

25 décembre 1914

Séjour

26 décembre 1914

Combat du bois de Bolante.

Le Régiment part du bivouac de la Sapinière à 4h. Le 2^{ème} Bataillon est le second dans l'ordre de marche. Il atteint le barrage vers 5h45 et le franchit.

Les instructions reçues prescrivaient au 2^{ème} Bataillon de marcher à l'attaque des tranchées ennemis derrière le 1^{er} Bataillon ; chaque compagnie en ligne déployée à 50 mètres, unes des autres.

Dès le barrage franchi, le Bataillon met sac à terre, baïonnette au canon, 7^{ème} Compagnie en tête.

Ne trouvant pas devant lui le 1^{er} Bataillon qui aurait dû le précéder mais qui s'est dirigé plus à droite, il charge dans le plus grand silence et atteint une tranchée française avancée dégarnie, dans laquelle, ainsi que des parallèles, les compagnies se massent.

Le Bataillon se trouvant alors à une distance moyenne de 40 mètres de la tranchée adverse, les 7^{ème} et 8^{ème} Compagnies en étant distantes de 25 mètres environ.

Les pertes avaient été nulles jusqu'à ce moment et le dernier effort allait être donné dans le plus absolu silence. Les Commandants des 7^{ème} et 8^{ème} Compagnies ainsi que le Sous-lieutenant MURACCIOLE suivis de plusieurs de leurs hommes avaient déjà franchi le talus et s'avançaient en rampant lorsqu'une sonnerie de clairon inopportun donna l'éveil à l'ennemi.

Un feu des plus violents fut alors exécuté presque à bout portant par l'ennemi protégé par un épais réseau de fils de fer, tandis que des mitrailleuses entrant en action balayaient d'enfilade le terrain à franchir. Là fut tué le Sous-lieutenant MURACCIOLE, le Capitaine ANGELOZZY fut blessé ainsi que le Sous-lieutenant THOMAS.

En moins de 5 minutes le Bataillon subit des pertes sensibles, la 7^{ème} Compagnie perdit le quart de son effectif.

L'affaire étant alors considérée comme manquée, ordre est donné de se replier et de rallier les compagnies derrière le barrage. La 7^{ème} Compagnie occupant les créneaux de la tranchée de première ligne protège le mouvement d'évacuation, lequel s'effectue avec ordre.

La majeure partie des havresacs déposés avant l'attaque ont été dispersés ou détruit par l'artillerie ennemie.

Vers 15h le Bataillon rallié derrière le barrage, se dirige par compagnies sur le bivouac de la Sapinière.

27 décembre 1914

Le Bataillon reçoit ordre de se rendre au Clalon où il est cantonné.

28 décembre 1914

Cantonné au Claon.

29 décembre 1914

Idem

30 décembre 1914

Idem

Vers 14h une explosion de dépôt de munitions ayant eu lieu au Neufour et le hameau de ce nom étant en flammes, les 7^{ème} et 8^{ème} Compagnies se portent au feu et le combattent jusqu'à 20h. Elles sont alors relevées par les 5^{ème} et 6^{ème} Compagnies.

31 décembre 1914

Cantonné au Claon

1er janvier 1915

Cantonné au Claon

2 janvier 1915

Cantonné au Claon

3 janvier 1915

Cantonné au Claon

4 janvier 1915

Le Chef de Bataillon et les quatre Commandants de Compagnies sont transportés en automobiles à Florent puis à la Harazée par la Placardelle pour reconnaissance des positions d'attaque aux environs du pont de fer entre la Harazée et le Four-de-Paris.

De 10h à 16h reconnaissance des positions d'attaque.

Vers 17h arrivée à la Harazée du Bataillon conduit par le plus ancien Commandant de Compagnie.

5 janvier 1915

Vers 3h du matin le Bataillon qui a bivouqué à la Harazée est conduit à des emplacements de combat, sur la rive gauche du ravin de Courte-Chausse.

D'après les ordres donnés, les 5^{ème} et 6^{ème} Compagnies sont compagnies d'attaque, elles doivent être flanquées par la 8^{ème} Compagnie divisée en deux pelotons. La 7^{ème} compagnie est en réserve. Le Bataillon est soutenu par deux compagnies de Chasseurs à pied.

Vers 5h la préparation de l'attaque est commencée par l'artillerie.

Vers 6h l'ordre d'attaque est donné. Les compagnies franchissent alors les tranchées mais un feu extrêmement violent de mousqueterie et de mitrailleuses brise net leur élan. Les hommes sont littéralement fauchés, le Lieutenant

DURANTI est tué en franchissant le parapet. Les survivants se rejettent dans la tranchée, en occupant les créneaux et répondent au feu adverse.

Vers 10 le Bataillon reçoit ordre de quitter ses positions et de se rallier aux environs du pont de fer sur la route de La Chalade. Vers 16h le Bataillon rentre à la Harazée. A 19h le Bataillon quitte la Harazée pour se rendre au Claon par le Four-de-Paris et la Chalade, les chevaux et voitures étant dirigés sur le Claon par la Placardelle. Durant cette marche de nuit, entre le Four-de-Paris et la Chalade, le Bataillon subit le feu de l'artillerie adverse. Ce feu, mal repéré, ne lui cause aucune perte.

6 janvier 1915

Cantonné au Claon.

7 janvier 1915

A 14h, le Bataillon reçoit ordre de se porter à la Maison Forestière du Four aux Moines où il arrive vers 16h0. Des instructions lui sont alors données pour l'occupation du barrage de La Chalade.

8 janvier 1915

A 9h30 il reçoit ordre de se rendre rapidement à la Pierre Croisée où il doit recevoir des ordres.

Dès son arrivée à Pierre Croisée le Colonel GARIBALDI donne ordre au 2^{ème} Bataillon de s'engager immédiatement. La 7^{ème} Compagnie, d'attaque, se forme en colonnes par deux, franchit la zone battue par l'artillerie ennemie, se déploie en tirailleurs et atteint le talus du chemin aboutissant au carrefour des six routes. Elle rencontre là des débris de compagnies du 46^{ème} Régiment d'Infanterie et commence le feu contre l'ennemi qui se précipite dans le ravin des Meurrissons et lui répond coup pour coup.

Enlevée par le Lieutenant SERGENT et le Sous-lieutenant THOMAS, la 7^{ème} Compagnie franchit alors le ravin qui le sépare de l'ennemi et s'élance sur la cote 285, aux environs immédiats du carrefour des six routes, qui est l'objectif que lui a assigné son Chef.

Vers 16h, sa chaîne de tirailleurs se couche baïonnette au canon à 30 mètres de cette cote et de la tranchée fortement occupée par l'ennemi. Cette compagnie est alors appuyée à droite par la 6^{ème} Compagnie, à gauche par la 8^{ème} Compagnie, la 5^{ème} Compagnie étant en réserve dans une tranchée située sur la rive gauche du ravin des Meurrissons. Dans cette position, malgré les pertes sensibles subies et l'épuisement de munitions, le 2^{ème} Bataillon se maintient seul jusqu'à 1h du 9 au matin, heure à laquelle il est relevé par un bataillon du 120^{ème} Régiment d'Infanterie.

9 janvier 1915

Le Bataillon se rend alors au bivouac de Pierre-Croisée et de là au barrage de La Chalade. Vers 17h il reçoit ordre de se rendre au Claon qu'il atteint vers 19h.

10 janvier 1915

Etape du Claon à La Grange-le-Comte.

11 janvier 1915

Séjour à La Grange-le-Comte.

8 février 1915

Le Régiment quitte La Grange-le-Comte pour Bar-sur-Aube. Embarquement à 19h à la gare de Clermont-en-Argonne.

9 février 1915

Le Régiment arrive à Bar-sur-Aube à 7h, il est cantonné.

7 mars 1915

Le Régiment quitte Bar-sur-Aube à destination d'Avignon.

8 mars 1915

Le Bataillon arrive à Avignon à 10h, il est caserné au Palais des Papes.

12 mars 1915

Commencement de la libération des sujets étrangers compris dans le Régiment.

17 mars 1915

Le peu d'hommes restant dans chaque compagnie est versé à la Compagnie de Dépôt.

Officiers seuls maintenus :

Commandant du 2 ^{ème} Bataillon :	Commandant LONGO
Officier d'approvisionnement :	Lieutenant DADOT
5 ^{ème} Compagnie :	Capitaine CAPABIANCA
6 ^{ème} Compagnie :	Capitaine Santi GARIBALDI
7 ^{ème} Compagnie :	Lieutenant SERGENT
8 ^{ème} Compagnie :	Lieutenant THOMAS
	Capitaine ANGELOZZI
	Lieutenant ZENINETTA

Du 17 au 31 mars le licenciement du Régiment est poursuivi soit par libération, soit par affectations à d'autres régiments.

CITATIONS A L'ORDRE DE L'ARMEE OBTENUES PAR LE 2ème BATAILLON

Ordre Général n°98

Le Général Commandant la IIIème Armée cite à l'Ordre de l'Armée :

Le Lieutenant DURANTI : « Le 5 janvier a donné l'exemple pour sortir des tranchées et s'élançant sur l'ennemi, s'est écrié : « En Avant, enfants de l'Italie, c'est beau de mourir pour la France ! » - a été tué.

Le Lieutenant MURACCIOLO : « En faisant pont de son corps, a fait sortir les hommes des tranchées. Aussitôt sa section sortie, s'est mis à sa tête en disant : « Voila comment meurt un Garibaldien français » - a été tué.

Le Sous-lieutenant CRISTINI : « Les 8 et 9 janvier s'est montré digne d'un ancien romain. Blessé a continué à encourager ses hommes et à se battre jusqu'à la mort » - a été tué.

Adjudant de Bataillon TUA : « A été tué en transmettant des ordres et en entraînant des hommes détachés de leurs compagnies qu'il avait su grouper autour de lui »

DECORATIONS OBTENUES PAR LE 2ème BATAILLON

Par ordre n°536D du Général Commandant la IIIème Armée, la Croix de la Légion d'Honneur a été conférée aux Officiers du Bataillon dont les noms suivent :

Commandant LONGO
Capitaine CAPPABIANCA
Capitaine ANYOLOZZI
Lieutenant MARABINI
Sous-lieutenant ZAMBRINI
Sous-lieutenant THOMAS

Par même ordre la Médaille Militaire est conférée à l'Adjudant FUSSI